

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombres de membres :

En exercice : 33

Présents : 22

Représentés : 10

Qui ont pris part à la délibération : 32

Date de la convocation : 27/03/2023

Date d'affichage : 28/03/2023

de la commune de COGOLIN Séance du mardi 04 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le **quatre avril à 18h30**, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la **BASTIDE PISAN**, sous la présidence de Madame Christiane LARDAT 1^{ère} adjointe,

PRESENTS :

Marc Etienne LANSADE - Gilbert UVERNET - Audrey TROIN - Patrick GARNIER - Geoffrey PECAUD - Francis LAPRADE - Erwan DE KERSAINTGILLY - Jacki KLINGER - Danielle CERTIER - Franck THIRIEZ - Patricia PENCHENAT - Jean-Pascal GARNIER - Corinne VERNEUIL - Isabelle BRUSSAT - Christelle DUVERNET - Olivier COURCHET - Mireille ESCARRAT - Patrick HERMIER - Isabelle FARNET-RISSO - Philippe CHILARD - Julie LEPLAIDEUR -

POUVOIRS :

Sonia BRASSEUR	à	Gilbert UVERNET
Liliane LOURADOUR	à	Franck THIRIEZ
René LE VIAVANT	à	Francis LAPRADE
Elisabeth CAILLAT	à	Audrey TROIN (jusqu'à la Q17)
Jean-Paul MOREL	à	Christiane LARDAT
Michaël RIGAUD	à	Geoffrey PECAUD
Florian VYERS	à	Corinne VERNEUIL
Kathia PIETTE	à	Mireille ESCARRAT
Bernadette BOUCQUEY	à	Isabelle FARNET-RISSO
Jean-François BERNIGUET	à	Marc Etienne LANSADE

ABSENTE :

Audrey MICHEL

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Geoffrey PECAUD

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La note annexée à la présente délibération répond à cette obligation.

N° 2023/04/08

BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

N° 2023/04/04-08

BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

Le budget primitif 2023 s'équilibre en section de **fonctionnement** à **20 454 530,92 €**, et en section d'**investissement** à **16 008 943,53 €**.

Le rapport de présentation du budget adressé aux membres du conseil municipal présente le détail du budget et les évolutions par rapport au budget précédent.

Vu le débat d'orientation budgétaire du 7 mars 2023,
 Vu le projet de budget primitif pour l'exercice 2023,
 Vu le rapport de présentation du budget 2023 et la note synthétique de présentation,

Après avoir entendu l'exposé qui précède et en avoir délibéré, le conseil municipal :

APPROUVE le budget primitif 2023 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;

FONCTIONNEMENT

Libellé du chapitre	Dépenses	Libellé du chapitre	Recettes
		002 : Excédent reporté	1 489 350,92
011 : Charges à caractère général	5 129 100,00	013 : Atténuations de charges	50 000,00
012 : Charges de personnel	9 700 000,00	70 : Produits des services	975 500,00
014 : Atténuations de produits	720 000,00	73 : Impôts & taxes	826 030,00
65 : Autres charges de gestion courante	1 095 000,00	731 : Fiscalité locale	12 365 000,00
66 : Charges financières	230 000,00	74 : Dotations & participations	1 680 000,00
67 : Charges spécifiques	35 630,92	75 : Autres produits gestion courante	2 837 550,00
Dépenses réelles	16 909 730,92	77 : Produits spécifiques	131 100,00
023 : Virement à la section d'investissement	1 944 800,00	Recettes réelles	20 354 530,92
042 : Opérations d'ordre	1 600 000,00	042 : Opérations d'ordre	100 000,00
Dépenses d'ordre	3 544 800,00	Recettes d'ordre	100 000,00
Total Dépenses	20 454 530,92	Total Recettes	20 454 530,92

N° 2023/04/04-08

BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

INVESTISSEMENT

Libellé du chapitre	Dépenses	Libellé du chapitre	Recettes
10 : Dotations & réserves	50 000,00	001 : Solde d'exécution reporté	1 343 985,38
13 : Subventions d'investissement	2 000,00	10 : Dotations & réserves	5 070 727,00
16 : Remboursement d'emprunts	1 250 000,00	13 : Subventions d'investissement	700 000,00
20 : Immobilisations incorporelles	407 400,00	16 : Emprunts & dettes assimilées	2 502 000,00
204 : Subventions d'équipement versées	230 000,00	204 : Subventions d'équipement versées	
21 : Immobilisations corporelles	1 043 297,49	Recettes réelles	9 616 712,38
23 : Immobilisations en cours	4 452 600,00	021 : Virement de la section de fonctionnement	1 944 800,00
26 : Titres & participations	33 500,00	024 : Produits des cessions	
Dépenses réelles	7 468 797,49	040 : Opérations d'ordre	1 600 000,00
040 : Opérations d'ordre	100 000,00	041 : Opérations patrimoniales	103 816,00
041 : Opérations patrimoniales	103 816,00	Recettes d'ordre	3 648 616,00
Dépenses d'ordre	203 816,00	Total Recettes	13 265 328,38
Total Dépenses	7 672 613,49	RAR	2 743 615,15
			16 008 943,53
RAR	8 336 330,04		
	16 008 943,53		

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits **A LA MAJORITE - 25 POUR - 7 CONTRE** (Olivier COURCHET - Mireille ESCARRAT - Patrick HERMIER - Isabelle FARNET-RISSO - Kathia PIETTE - Philippe CHILARD - Bernadette BOUCQUEY).

La première adjointe,

Christiane LARDAT

Le secrétaire,

Geoffrey PECAUD

